



6

Organes directeurs



Grand programme 6: Organes directeurs

La Commission, qui a tenu deux sessions en 2003, a été présidée au premier semestre par M. Javier Paulinich, Représentant permanent du Pérou, puis, au second, par M. Thomas Stelzer, Représentant permanent de l'Autriche. A sa vingtième session, la Commission a décidé de porter la durée des mandats du président et des vice-présidents de six mois à un an à compter du 1er janvier 2004.

La Commission a décidé de revoir l'organigramme du Secrétariat ainsi que l'organisation et les méthodes de travail de ses organes subsidiaires et de commencer à déterminer les conditions du mandat du prochain secrétaire exécutif. Elle a aussi décidé, afin de se prémunir contre les fluctuations monétaires, qu'à compter de 2005, les crédits ouverts et les contributions des Etats signataires aux budgets annuels seraient libellés en partie en dollars et en partie en euros.

Les organes subsidiaires de la Commission – le Groupe de travail A, le Groupe de travail B et le Groupe consultatif – ont tenu chacun deux sessions en 2003. Pour permettre d'examiner rapidement les questions relatives au budget-programme, la vingt et unième session du Groupe de tra-

vail B et la vingtième session du Groupe consultatif ont été divisées chacune en deux parties qui ont eu lieu à plusieurs semaines d'intervalle.

Le Groupe de travail A, qui était présidé par M. Tibor Tóth (Hongrie), a formulé des recommandations, que la Commission a ensuite adoptées, sur des questions administratives et budgétaires et notamment sur les ressources humaines.

Le Groupe de travail B, qui était présidé par M. Ola Dahlman (Suède), a formulé des recommandations, que la Commission a ensuite adoptées, sur un ensemble de questions relatives à la vérification. Il a accordé une attention particulière au projet de manuel opérationnel des inspections sur place, afin d'en accélérer l'élaboration. Des groupes d'experts ont été constitués pour examiner des questions précises ayant trait au CID et à l'ITM. Une évaluation du grand programme relatif aux inspections sur place a été menée par une équipe d'experts externes.

Le Groupe consultatif, présidé par M. André Gué (France), a examiné des questions d'ordre administratif, financier et budgétaire sur lesquelles il a donné des avis.